

Des vaches patraques à cause des éoliennes ?

Selon Pascale Durand, éleveuse à Crevin (Ille-et-Vilaine), le parc éolien voisin de sa ferme serait néfaste pour son bétail. Un témoignage pas isolé si l'on en croit un rapport rendu public fin avril.

Témoignage

En 1996, Pascale Durand devient agricultrice. Elle rejoint son mari dans la ferme de famille qu'il a repris trois ans plus tôt : 72 hectares de terre situés à Crevin, au sud de Rennes, pour 60 vaches laitières. Dix années s'écoulent « paisiblement » jusqu'en 2017 année où, explique-t-elle, le vent tourne. « **C'est venu petit à petit : j'ai constaté des mammites (Infection de la mamelle, NDLR) que je n'avais jamais vues encore. Les bêtes ne mangeaient plus. Certaines génisses ont commencé à boiter. Certaines avaient la panse qui enflait.** »

L'éleveuse s'empare d'une chemise plastifiée posée devant elle. Elle en sort une photo prise en 2023. Une vache, amaigrie, genoux à terre dans un sale état. « **Celle-là est morte peu après.** »

Un vétérinaire de la chambre d'agriculture vient contrôler l'hygiène de traite, l'alimentation. Il ne trouve rien. L'installation électrique est également vérifiée pour voir si un appareil comme un robot de traite, pourrait libérer du courant. « **Un expert qui a passé quatre jours sur l'exploitation nous a dit : "Il y a du courant partout !"** »

Un effet des « courants vagabonds » ?

Rapidement, les soupçons de l'agricultrice se portent sur le parc éolien voisin inauguré en 2017. Cinq éoliennes distantes d'un peu moins d'un kilomètre et demi. La nature du sol faciliterait la circulation de « **courants vagabonds** » ou parasites, qui seraient captés par les pattes des animaux.

Preuve ultime, selon elle, que le responsable serait bien le parc éolien : la mise à l'arrêt provisoire des éoliennes en mai 2019. « **Tout est revenu à la normale. La chute des cellules a été phénoménale !** » Les cellules sont un des critères utilisés pour juger de la qualité du lait. La quantité aussi serait



L'éleveuse de vaches laitières à Crevin (Ille-et-Vilaine), Pascale Durand décrit les effets supposés du parc éolien voisin sur son élevage.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

affectée. En 2016, une vache produisait selon l'éleveuse autour de 30 litres par jour. En 2024, elle n'en fournirait que 17 litres au mieux. L'entreprise exploitant le site et appartenant à TotalEnergies n'a pas répondu à nos sollicitations.

Plusieurs témoignages similaires en ce sens

Pascale Durand n'est pas seule dans ce cas. Un rapport remis au ministère de l'Agriculture (*lire ci-dessous*) en avril 2024 en témoigne d'ailleurs. Le jour où l'éleveuse de Crevin a voulu témoigner, des éleveurs de l'ouest sont même venus la soutenir. Et exprimer le même sentiment d'injustice d'avoir été soupçonnés d'être de mauvais éleveurs.

Céline Bouvet est par exemple venue de Saffré, en Loire-Atlantique. Elle aussi accuse des éoliennes. Dans son secteur, la mortalité des bêtes reste inexpliquée, même si l'Anses (Agence nationale de sécuri-

té sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a assuré que le lien avec les éoliennes était « **hautement improbable.** »

Elle aussi évoque des bêtes amaigries, refusant de sortir de l'étable ou de s'allonger sur certaines zones. « **Parfois elles deviennent complètement folles.** » Elle explique elle-même être devenue électrosensible.

Appel aux géobiologues, faute de mieux ?

Bien que dubitative, Pascale Durand a, comme d'autres, fait appel à un géobiologue. Cette « médecine de l'habitat » qui, en plaçant des points d'acupuncture dans la terre, explique limiter les effets de propagation du courant. Une pratique que les auteurs du rapport d'avril 2024, qualifient de « **très contestée dans le milieu scientifique** ».

La géobiologie, faute de mieux ? Le GPSE (Groupement permanent pour la sécurité électrique), association

proposant son expertise pour analyser ces courants dans les exploitations, est décrié.

Pascale Durand comme les autres éleveurs réclament surtout des études scientifiques pour évaluer précisément l'impact des antennes téléphoniques, des installations électriques et des éoliennes sur les animaux d'élevage. Toujours dans le rapport d'avril 2024, les experts n'en demandent pas davantage.

Pascale Durand résume son sentiment d'abandon : « **C'est au gouvernement de prendre ses responsabilités, de constater le problème et de le régler. On a l'impression d'être face à un mur.** » Ces situations de tension pourraient-elles se multiplier alors que l'État va accélérer le développement des énergies renouvelables ? Cinquante-quatre nouveaux projets de parcs éoliens terrestres viennent, par exemple, d'être autorisés en France.

Glen RECOURT.

« La recherche est désarmée » selon un rapport

Évaluer l'ampleur du phénomène

Quel est l'impact des éoliennes, installations électriques et antennes téléphoniques sur les élevages ? Depuis trente ans, des éleveurs mettent en garde contre les effets nocifs sur leurs animaux. Un rapport remis au ministère de l'Agriculture (par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) et rendu public fin avril, a cherché à évaluer l'ampleur du phénomène.

Filière laitière la plus concernée

Les rapporteurs, en plus d'entretiens avec des spécialistes, se sont notamment appuyés sur des questionnaires adressés en 2023, via les chambres d'agriculture, à tous les éleveurs situés dans un rayon de deux kilomètres autour de ces installations. 2 483 réponses ont été retournées. Seules 1 015 étaient complètes et exploitables.

La filière vache laitière est celle qui signale le plus de perturbations. « **Un exploitant sur deux répondant à l'enquête et élevant des vaches laitières déclare des perturbations sur ses animaux.** »

Agitation, perte d'appétit, mortalité
Dans les témoignages, les éleveurs évoquent les mêmes comportements étranges des animaux : « **l'agitation, la peur** », « **l'évitement de certains endroits.** »

« **La diminution de la performance et de la production, les problèmes de reproduction, les pertes d'appétit et de consommation d'eau** » sont aussi mentionnés tout comme « **la mortalité d'animaux** ».

Les auteurs du rapport, un inspecteur général de santé publique vétérinaire



Les éleveurs installés près d'antennes téléphoniques, installations électriques et éoliennes ont été invités à signaler s'ils avaient été témoins de perturbation.

| PHOTO : THIERRY CREUX / OUEST-FRANCE

naire et un ancien éleveur devenu inspecteur général de l'agriculture, plaident pour de nouvelles études scientifiques, jugées « **particulièrement nécessaires** », pour permettre d'évaluer précisément la réalité du phénomène. « **La recherche est désarmée** », jugent-ils.

« Perturbations inexpliquées »

Ils concluent que les données chiffrées de cette enquête « **laissent apparaître qu'un nombre non marginal des exploitations situées à proximité des équipements sujet de l'étude sont impactées par des perturbations inexpliquées.** Elle ne permet en revanche pas d'en identifier l'origine, même si l'existence de telles ou telles caractéristiques de ces élevages et de leur environnement semblent plus régulièrement citées que d'autres. »

G.R.

9 500

C'est le nombre d'éoliennes qui, en 2022, étaient implantées dans les 2 262 parcs du pays, avec une répartition inégale sur le territoire (très grande densité dans le nord de la France par exemple) mais essentiellement en milieu rural.